

Élevage de volailles label performant à reprendre

Site avicole avec maison d'habitation familiale su

Offre N° : O_85200755

Localisation

Département : Vendee

Communauté de Communes DU PAYS DU CHANTONNAY

Contexte

Au cœur de la Vendée, à 15 minutes de La Roche Sur Yon et 45 minutes de Nantes, un site avicole en label est à reprendre.

Le site comporte 4 bâtiments label avec des parcours arborés. Présence d'une maison d'habitation idéale pour une famille et de 6 ha autour du site.

L'exploitation sera disponible fin 2021 suite à un départ à la retraite.

Possibilité de doubler le nombre de bâtiments dans les années à venir si souhaité par le repreneur.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Tout en vente

Activité : Elevage, Elevage de volailles plein air / fermière.

SAU : 6,00 ha

Logement repreneur : Compris dans l'offre, situé sur l'exploitation

Description : Production actuelle de poulets et pintades label. Le repreneur pourra convenir d'un contrat avec le groupement de son choix ou développer s'il le souhaite la vente directe. Le contrat d'épandage actuel pourra être poursuivi.

- Foncier : 6 ha groupés autour des bâtiments et de la maison. 2.5 ha sont irrigables et peuvent accueillir un projet de maraîchage si le repreneur souhaite diversifier l'exploitation. Chaque bâtiment possède un parcours d'un hectare arboré et ombragé pour les volailles. Les parcours sont clôturés ainsi que l'ensemble du site.
- Bâtiment d'exploitation : Les bâtiments font 400 m² chacun et sont performants en état actuel. Présence d'un hangar servant de stockage et d'atelier de 250 m². Fumière bétonnée de 150 m². La partie élevage du site est approvisionnée via l'eau du réseau mais forage possible.

Observations

Maison sur place de 130 m² avec 4 chambres: idéal pour une famille. Un garage de 120 m² indépendant. La maison est sur un terrain de 4 000 m² paysagé.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture de Vendée

Bernadette OMAR

+33 2 51 36 82 40

bernadette.omar@pl.chambagri.fr



Publiée le 31 juillet 2020